


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

L'insécurité alimentaire aiguë persiste.

ANALYSE IPC DE L'INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE AIGUË AVRIL - AOÛT 2024

Publié le 13 juin 2024

ACTUELLE (AVRIL – AOÛT 2024)		
 <p>2,5M 41% de la population analysée</p> <p>Personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée (Phase IPC 3 ou +)</p> <p>AYANT BESOIN D'UNE ACTION URGENTE</p>	Phase 5	0 Catastrophe
	Phase 4	508 000 Urgence
	Phase 3	2 026 000 Crise
	Phase 2	2 315 000 Stress
	Phase 1	1 279 000 Sécurité alimentaire

APERÇU DE LA SITUATION

Les résultats de cette analyse indiquent que la situation d'insécurité alimentaire aiguë reste plus ou moins stable mais préoccupante, avec 41% de la population analysée classée en situation de Crise et Urgence. Environ 2,5 millions des personnes en situation de Crise et Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC) sont en besoin d'assistance alimentaire immédiate. Parmi les 2,5 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire aiguë élevée, environ 508 milles personnes sont en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC) et environ 2 millions de personnes sont en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). Pour les personnes en situation de Crise et Urgence, l'IPC recommande la mise en œuvre des activités visant à sauver des vies, protéger les moyens d'existence et réduire les déficits de consommation alimentaire.

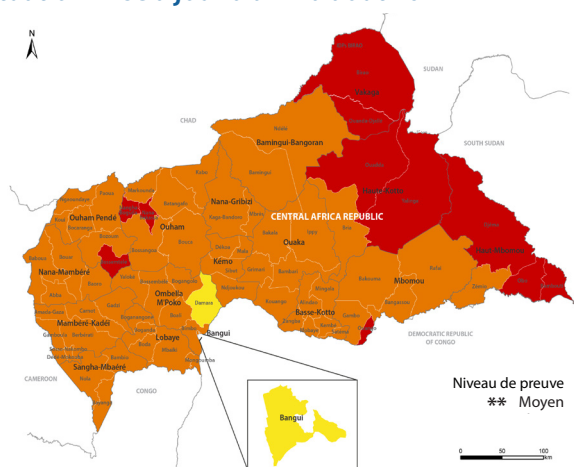
Néanmoins, environ 3,5 millions de personnes se retrouvent en situation de sécurité alimentaire, soit 2,3 millions en Stress (Phase 2 de l'IPC) et 1,2 millions en situation minimale (Phase 1 de l'IPC). Pour les personnes en situation de Stress, il est important d'investir dans les actions qui visent à réduire les risques de catastrophe et protéger les moyens d'existence à travers l'accompagnement des activités de résilience communautaire et de développement.

Les préfectures de Mbomou, du Haut-Mbomou, de Haut-Mbomou, Haute-Kotto, Mambéré-Kadéï, Mnbomou, Nana-Mambéré et Ouham-Pende détiennent les taux les plus élevés des populations en insécurité alimentaire élevée (Phase 3 de l'IPC et plus) avec plus de 50% de la population situation de Crise et Urgence. Ces préfectures sont suivies de celles de Kémo (48%), Ouaka (45%), Vakaga et Lobaye (40%), etc.

Au total, 11 sous-préfectures ont été classées en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) alors que 59 ont été classées en situation de Crise (Phase 3 de l'IPC). Les sous-préfectures classées en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) sont principalement celles de Bambouti, Djéma et Obo (Haut-Mbomou), Ouadda et Yalinga (Haute-Kotto), Ouanga (Mbomou), Nana-Bakasa et Nana-Boguila (Ouham), Birao et Ouada-Djallé (Vakaga).

Les personnes en insécurité alimentaire aiguë élevée sont principalement celles vivant en situation de déplacement ainsi que celles affectées par l'activisme des forces armées à travers le pays. À ceci s'ajoute les personnes vivant dans les zones enclavées avec des difficultés d'approvisionnement des marchés et d'écoulement des produits agricoles locaux en raison de la précarité des infrastructures routières. Parmi les personnes les plus affectées, on y retrouve aussi les ménages pauvres des zones urbaines ou péri-urbaines dont l'accès à la nourriture est dépendant des marchés mais pour lesquelles, la capacité d'accès est limitée en raison du faible pouvoir d'achat, l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base et la détérioration des moyens d'existence.

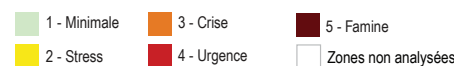
Situation mise à jour d'avril à août 2024





LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)





Symboles de la carte


-  Classification des zones d'installation urbaines
-  Classification des zones d'installation de PDI/autres


La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire


(pris en compte dans la classification des phases)

-  Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
-  Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Facteurs déterminants

 **Déplacement des populations,** Environ 520 000 personnes continuent de vivre en situation de déplacement à travers le pays. Parmi lesquelles, environ 100 000 vivent dans des sites.

 **Chocs économiques,** La conjoncture économique mondiale affecte les performances nationales. Les prix des produits pétroliers et des aliments importés affichent une tendance haussière.

 **Faible production agricole,** Le niveau de production nationale reste faible et n'a pas encore atteint les performances d'avant le conflit. La capacité des ménages ruraux à répondre à leurs besoins alimentaires et non alimentaire demeure limitée.



VUE D'ENSEMBLE DE LA SITUATION MISE A JOUR D'AVRIL-AOÛT 2024

Selon les résultats de la mise à jour de l'analyse IPC de l'Insécurité alimentaire Aiguë (IAA), la situation d'insécurité alimentaire en République Centrafricaine demeure préoccupante. De part cette mise à jour qui couvre la période d'avril à août 2024, coïncidant avec la période de soudure, plus d'un tiers de la population est identifié en situation de Crise et Urgence (Phase 3 et 4 de l'IPC). Cela représente environ 2,5 millions de personnes (41% de la population totale analysée) qui sont en besoin d'assistance alimentaire immédiate, consistant à sauver leurs vies et protéger leurs moyens d'existence. Parmi ces personnes en insécurité alimentaire, près de 521 000 sont en situation d'urgence (Phase 4 de l'IPC).

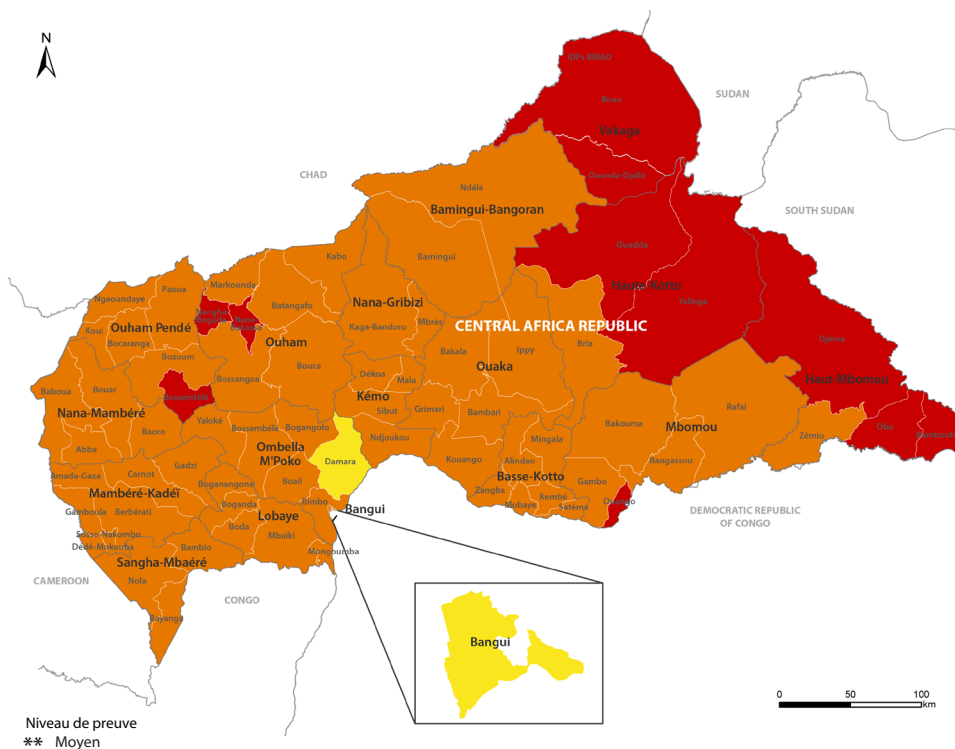
Les préfectures de Mbomou, du Haut-Mbomou, de Haut-Mbomou, Haute-Kotto, Mambéré-Kadéï, Mnbomou, Nana-Mambéré et Ouham-Pendé détiennent les taux les plus élevés des populations en insécurité alimentaire élevée (Phase 3 de l'IPC et plus) avec plus de 50% de la population situation de Crise et Urgence. Ces préfectures sont suivies de celles de Kémo (48%), Ouaka (45%), Vakaga et Lobaye (40%), etc. Les sous-préfectures classées en situation d'Urgence (Phase 4 de l'IPC) sont principalement celles de Bambouti, Djéma et Obo (Haut-Mbomou), Ouadda et Yalinga (Haute-Kotto), Ouanga (Mbomou), Nana-Bakasa et Nana-Boguila (Ouham), Birao et Ouada-Djallé (Vakaga).

Parallèlement, il ressort des résultats de cette analyse qu'environ 2,3 millions) de personnes (38% de la population totale analysée se retrouvent dans la situation de stress, représentant la Phase 2 de l'IPC, grâce à l'assistance alimentaire apportée et/ou aux programmes de protection sociales et de développement en cours.

Sans un appui et un accompagnement conséquent de ces personnes, un choc majeur pourrait causer un basculement vers la situation de Crise (phase 3 de l'IPC). Des programmes d'appui aux mécanismes de gestion des risques des catastrophes, des actions de relèvement et de résilience couplées aux programmes de renforcement de la cohésion sociale, la consolidation de la paix et d'appui au développement restent nécessaires pour la stabilisation des moyens d'existence communautaires.

Les personnes en insécurité alimentaire aiguë élevée sont principalement celles vivant en situation de déplacement ainsi que celles affectées par l'activisme des forces armées à travers le pays. À ceci s'ajoute les personnes vivant dans les zones enclavées avec des difficultés d'approvisionnement des marchés et d'écoulement des produits agricoles locaux en raison de la précarité des infrastructures routières. Sont aussi largement affectés, les ménages pauvres des zones urbaines ou péri-urbaines dont l'accès à la nourriture est dépendant des marchés mais pour lesquelles, la capacité d'accès est limitée en raison du faible pouvoir d'achat, l'augmentation des prix des denrées alimentaires de base et la détérioration des moyens d'existence.

TABLEAU DE POPULATION DE LA SITUATION MISE A JOUR D'AVRIL-AOÛT 2024



LÉGENDE

Classification IPC des phases d'insécurité alimentaire aiguë (IAA)

(la Phase cartographiée représente la sévérité qui touche au moins 20 % de la population)

- 1 - Minimale
- 2 - Stress
- 3 - Crise
- 4 - Urgence
- 5 - Famine
- Zones non analysées

Symboles de la carte

- Classification des zones d'installation urbaines
- Classification des zones d'installation de PDI/autres

La zone reçoit une importante aide alimentaire humanitaire

(pris en compte dans la classification des phases)

- Au moins 25% des ménages ont 25-50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire
- Au moins 25% des ménages ont plus de 50% de leurs besoins caloriques couverts par l'assistance alimentaire humanitaire

Niveau de preuve

- * Acceptable
- ** Moyen
- *** Elevé
- Peu de preuves car accès humanitaire limité ou inexistant

Niveau de preuve
** Moyen

Tableau des populations par phase pour l'analyse IPC de mise a jour pour la période d'avril à août 2024

Préfectures	pp Totale #	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Phase 3 ou supérieure	
		#	%	#	%	#	%	#	%	#	%	#	%
Bamingui-Bangoran	82,108	24,632	30	28,738	35	24,632	30	4,105	5	0	0	28,737	35
Bangui	812,407	284,342	35	406,204	50	121,861	15	0	0	0	0	121,861	15
Basse-Kotto	380,172	62,846	17	154,584	41	139,338	37	23,404	6	0	0	162,742	43
Haut-Mbomou	52,314	7,740	15	14,150	27	20,818	40	9,607	18	0	0	30,425	58
Haute-Kotto	128,342	20,094	16	39,802	31	47,895	37	20,551	16	0	0	68,446	53
Kémo	221,316	30,866	14	83,332	38	87,995	40	19,123	9	0	0	107,118	48
Lobaye	416,242	100,417	24	149,884	36	140,233	34	25,707	6	0	0	165,940	40
Mambéré-Kadéï	538,645	93,702	17	168,937	31	237,728	44	38,278	7	0	0	276,006	51
Mbomou	257,803	25,780	10	78,671	31	117,108	45	36,243	14	0	0	153,351	59
Nana-Gribizi	208,821	31,323	15	81,862	39	64,312	31	31,323	15	0	0	95,635	46
Nana-Mambéré	341,796	37,305	11	116,503	34	155,156	45	32,832	10	0	0	187,988	55
Ombella M'Poko	882,678	209,439	24	408,085	46	205,968	23	59,186	7	0	0	265,154	30
Ouaka	446,354	77,208	17	170,225	38	156,849	35	42,072	9	0	0	198,921	45
Ouham	523,383	102,749	20	170,553	33	183,717	35	66,364	13	0	0	250,081	48
Ouham Pendé	685,466	121,935	18	195,455	29	288,989	42	79,086	12	0	0	368,075	54
Sangha-Mbaéré	67,636	19,998	30	27,347	40	16,909	25	3,382	5	0	0	20,291	30
Vakaga	83,188	29,116	35	20,797	25	16,638	20	16,638	20	0	0	33,276	40
Grand Total	6,128,671	1,279,495	21	2,315,129	38	2,026,146	33	507,902	8	0	0	2,534,048	41

Note : Une population en Phase 3+ ne reflète pas nécessairement l'ensemble de la population nécessitant une action urgente. En effet, certains ménages peuvent être en Phase 2 ou même 1, mais uniquement parce qu'ils ont reçu une aide, et peuvent donc avoir besoin d'une action continue. Les incohérences marginales qui peuvent apparaître dans les pourcentages globaux des totaux et des grands totaux sont imputables aux arrondis.

FACTEURS DETERMINANTS DE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AIGUEE POUR LA PERIODE D'AVRIL À AOÛT 2024

Risques et vulnérabilités :

Il ressort des enquêtes DIEM utilisées que 76,2% des personnes interrogées ont déclaré avoir été touchées par des chocs au cours des trois mois précédents le début de l'enquête au 18 mars 2024. La maladie ou le décès d'un membre du ménage est le principal choc dont les ménages ont souffert et déclaré pour 62% des familles répondants. Les autres chocs subit par les ménages sont l'augmentation des prix des denrées alimentaires pour 18,4% d'entre eux suivi de la hausse des prix du carburant et coût de transport pour 16% des répondants. La Situation est plus prononcée à Kémo, pour qui sur 316 ménages interrogés, 61,8% ont déclaré une baisse de leur principale source de revenus au cours des trois derniers mois par rapport à la même période de l'année 2023, alors que 40,6 % ont déclaré une baisse modérée et 21,2 % une baisse importante de leur principale source de revenus. La baisse de revenus peut s'expliquer par les effets de diminution des surfaces cultivée entraînant ainsi un faible volume de production et/ou mauvaises récoltes de la saison 2021-22 ainsi que la hausse généralisée des prix des produits locaux (céréales, animaux, etc.). Cette tendance est restée longtemps sans changement majeur, ce qui réduit la demande locale. des éleveurs interrogés, le faible prix de vente (82,1%), la baisse de la demande des clients (54,5%), le coût élevé des transports/commercialisation (41,7% taux de réponse) sont les principales difficultés rencontrées pour la vente de leurs productions pastorales.

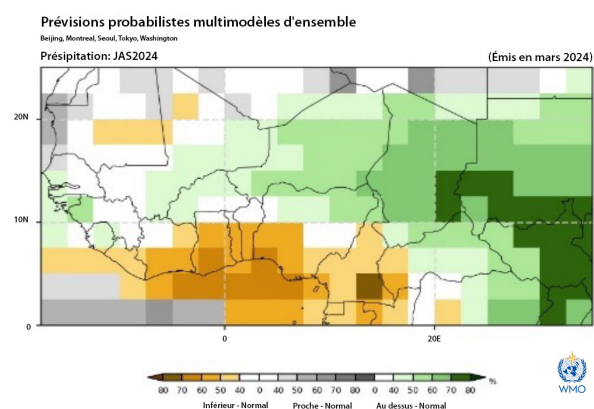
Déplacement des populations :

Evolution des tendances de déplacement février 2023- février 2024



En outre, selon la Commission de Mouvement de Population de février 2024, le nombre total des Personnes déplacées internes est estimé à 520 060 personnes dont 99 766 en sites et 420 294 en famille d'accueil. Cela représente une baisse de 2 171 PDI (0,4%) du volume global de déplacement par rapport au mois de janvier 2024 où le nombre de PDI était estimé à 522 231 personnes. Les nouveaux déplacements ont été rapportés dans les préfectures de l'Ouham, de Basse-Kotto, et de Bamingui-Bangoran. Les principales causes de ces nouveaux mouvements sont liées aux différentes attaques des villages par les éléments armés et/ou des affrontements entre les forces armées centrafricaines (FACA) et les groupes armés. Toutefois, l'amélioration localisée de la situation sécuritaire dans certains villages et quartiers de provenance, a favorisé le retour spontané des PDI dans certaines zones du pays. C'est ainsi qu'un important mouvement de retour des PDI vivant sur les sites s'explique par l'appui au retour à travers le projet FH en cours d'exécution à Kaga-Bandoro (Nana-Gribizi) et à Bria (Haute-Kotto).

Agro climatologie :



Les prévisions WMO d'Avril-Mai-Juin 2024 indiquent des pluies normales et au-dessus de la normale dans les parties Nord-Est et Sud-Est du pays. Ce qui pourraient être propice pour le démarrage des activités agricoles. Pour la période de juin-juillet-août 2024, les prévisions signalent une bonne répartition des pluies dans la partie nord-Est et Sud-Est du pays avec des risques des inondations dans la parties Nord-Est qui affichent les possibilités des pluies excessives au-dessus de la normale. Pendant la période juin-juillet-août 2024, les partie Sud-Est et Nord-Est du pays pourraient faire face à des déficits pluviométriques impactant négativement les activités agricoles.

Situation d'accès alimentaire et dynamique des marchés :

S'agissant de la situation de disponibilité et d'accès alimentaire des ménages, l'état d'approvisionnement des marchés est mitigé par endroit, suite à l'épuisement saisonnier des stocks des commerçants locaux. Les flux intra-nationaux des vivres sont affectés par un dysfonctionnement localisé de la chaîne d'approvisionnement entre les zones de production et certaines zones enclavées/d'insécurité du pays. Par ailleurs, grâce à la montée des eaux, le ravitaillement en provenance de la République Démocratique du Congo et le Congo Brazzaville en produits locaux vont soutenir les marchés de la place.

Pour la mise à jour qui coïncide avec la période de soudure, les ménages pourraient assister à une diminution voire un épuisement des réserves alimentaires par endroit dans certaines zones à accès difficile du pays. Toutefois, cette situation pourrait être atténuée par l'apport potentiel des produits forestiers non ligneux et la chasse /cueillette. Étant donné qu'il y aura une rareté des produits alimentaires sur le marché, les niveaux de prix des denrées connaîtront une augmentation réduisant ainsi le pouvoir d'achat et l'accessibilité économique des couches vulnérables.

À l'exception de Boda, de Bayanga et de Nola où on observe une tendance haussière, les prix de kilogramme du riz importé au mois de février 2024, sont restés stables dans tous les marchés suivis par rapport à leurs niveaux de janvier 2024. Cependant, le prix moyen de kilogramme du riz importé enregistre une hausse importante de +24% comparé à la moyenne de 5 dernières années en février 2024. Ce qui dénote les contraintes réelles d'accès économiques pour les ménages pauvres ou vulnérables. Comparé à la même situation de l'année passée et à la moyenne de 5 dernières années, le prix du manioc demeure stable au mois février 2024.

Les enquêtes EFSA de novembre 2023 (post récolte) indiquent qu'en moyenne 26% des ménages affectent plus 75% de leurs revenus à l'alimentation, plus de 18% des ménages affectent entre 65% et 75% de leurs revenus à l'achat de nourritures contre 27% des ménages qui consacrent entre 50% et 65% de leurs revenus à l'achat de la nourriture.

Production agricole et disponibilité alimentaire :

Selon les résultats de l'enquête DIEM de la FAO et l'ICASSES de mars 2024, Un total de 2773 producteurs de culture a été touché par l'enquête dont 91,2% déclarent avoir rencontrer des difficultés dans leur production agricole et 57,6% (situation en hausse 2,7% par rapport au cycle précédent) d'entre eux lors de la vente de leurs productions. 29,2% des ménages répondants estiment leur superficie cultivée a baissé, ce qui aura un impact sur le volume de la production comme c'est le cas pour 50,7% des ménages qui ont vu leur production baissée comparer à la même période de l'année dernière. Les principales difficultés de production agricoles rencontrées par les ménages sont : les diverses maladies impactant les plantes pour 56,7%, l'accès à des semences de qualité pour 37,1%, les pâturages non contrôlés des animaux pour 31,8%, l'accès limité à la main d'œuvre pour 29,1%, l'épidémie des parasites pour 26,3%, l'accès limité aux outils et animaux de culture attelée pour 25,2% et l'accès aux systèmes d'irrigation (17,7%). 77% des ménages interrogés ont vu le prix de ventes de leur production diminué, 50% des répondants ont vu des retards de paiement de la part des acheteurs et 42% ont connu des problèmes de ventes de leur production dû à une augmentation de coût de transport ou de commercialisation. Il convient de noter que l'eau de pluie est la principale source d'irrigation utilisée (99% des répondants).

Les déclarations des ménages agricoles lors des enquêtes EFSA de novembre 2023 indiquent que 24% des ménages envisagent des mauvaises perspectives de récoltes pour la campagne agricole 2022-2023.

Utilisation alimentaire et accès à l'eau :

D'après les résultats des enquêtes EFSA du PAM et l'ICASSES de novembre 2023, 9% des ménages s'approvisionnaient en eau de robinet, 11% pour la borne fontaine/fontaine publique, 49% pour les puits à pompe ou forage, 7% pour les puits aménagés, 16% pour les puits non aménagés traditionnels et 24% pour l'eau de surface (rivières, barrages, lacs, fleuves). Le pourcentage des ménages utilisant des puits non aménagés traditionnels/non protégés (sans couvercle) se trouvait dans les sous-préfectures de Bambouti (100%), Djéma (47%), Kabo (43%), Zemio (28%), Bria (25%), Kouango (19%), Mala (18%), Obo (11%), Bouar (11%) et Mbaiki (10%). S'agissant de l'eau de surface (rivières, barrages, lacs, mares, fleuves, canaux d'irrigation), les proportions les plus élevées se trouvaient dans les sous-préfectures de Bouca (46%), Bocaranga (46%), Nanga-Boguila (42%), Mala(45%), Baboua (40%), Zemio(39%), Djéma (37%), Kouango (30%), Bossangoa (27%), Dekoa(26%), Paoua (24%), Obo(22%), Mbaiki (19%), Bouar(18%) et Nana-Bakassa (17%).

Principaux résultats directs de l'insécurité alimentaire (Consommation alimentaire, situation des moyens d'existence, etc) :

Consommation alimentaire: Les résultats de l'enquête EFSA de novembre 2023 (période de post récolte) montraient qu'un peu plus de 40% des ménages ont une consommation alimentaire pauvre et limite indicative de la phase 3 et 4 de l'IPC. Les ménages avec un score de consommation alimentaire pauvre étaient principalement localisés à Bambouti (40%), Ngaoundaye (25%), Obo (20%), Kabo (20%). Environ 25% des ménages ont fait recours aux stratégies réduites d'alimentation (rCSI). Les ménages ayant fait recours aux stratégies réduites d'alimentation avec un score supérieur à 18 (Phase 3 ou supérieur de l'IPC) se retrouvaient principalement à Bambouti (53%), Dékoa (43%), Bocaranga (40%), Bria (33%), Nana-Bakasa (32%), Kouango (29%), Bozoum (28%), etc. En ce qui concerne l'indice domestique de faim, toutes les 24 sous-préfectures enquêtées indiquent des scores qui les classent en phase 3 de l'IPC, avec en moyenne 69% des ménages qui ont déclarés avoir expérimentés la faim dans les 30 jours précédant la collecte de données.

L'enquête DIEM conduite presque au début de la période de soudure dans 22 sous-préfectures du pays montre qu'environ 54% des ménages ont un score de consommation alimentaire pauvre et limite (Indicative de la phase 3 et 4 de l'IPC). Les ménages avec les scores de consommation alimentaire pauvre se retrouvent dans les sous-préfectures de Bocaranga, Bossemtélé, Bozoum, Bria, Kaga-Bandoro, Kouï, Ngaoundaye, Ouadda, Ouango, et Yalinga. L'ensemble des ménages enquêtés dans le cadre du DIEM ont fait recours aux stratégies réduites d'alimentation les classant en situation de crise (Phase 3 de l'IPC).

Stratégies liées aux moyens d'existence: L'analyse des stratégies des moyens d'existence issue de l'enquête EFSA de novembre 2023 ressort qu'au moins 34% des ménages ont fait recours aux stratégies d'adaptation des moyens d'existence. Les ménages avec les grandes proportions ayant recouru aux stratégies de crise et urgence se retrouve dans les sous-préfectures de Markounda 83%, Djéma (65%), Kabo (60%), Obo (52%), Dékoa (52%), Mala (50%), Bossangoa (46%), Kouango (46%), etc.

Les résultats globaux de l'enquête EFSA de novembre 2023 indiquaient une amélioration de la situation alimentaire des ménages par rapport à son niveau établi par l'enquête ENSA de janvier 2023. Cette évolution favorable serait imputable au (i) bon niveau de la



production passée selon l'avis de 3 ménages sur 4 interviewés, à (ii) l'amélioration de la qualité de la consommation alimentaire à la faveur de l'autoconsommation des nouvelles récoltes et à la baisse saisonnière de prix des denrées alimentaires, et (iii) aux progrès réalisés par le Gouvernement et ses Partenaires dans la sécurisation et la stabilisation du pays améliorant ainsi l'accès aux moyens d'existence et aux sources de revenu alternatif notamment pour les couches vulnérables.

Toutefois, l'insécurité alimentaire en République Centrafricaine persiste et continue de peser sur la capacité des ménages pauvres/vulnérables à se relever facilement et à restaurer efficacement leurs moyens d'existence. Le Nord et la partie Sud-Est du pays (Ngoundaye, Kabo, Dékoa, Bambouti, etc.) semblent être les zones les plus affectées par l'insécurité alimentaire au mois d'octobre 2023. Dans ces zones la prévalence de l'insécurité alimentaire oscille entre 40 et 65% soit 1 ménage sur 2 en moyenne.

Ces ménages en insécurité alimentaire s'identifient principalement par leurs recours pressants aux stratégies négatives pour garantir leurs besoins minimums alimentaires. Ces stratégies passent de la diminution du nombre de repas à la consommation du stock de semence ou à la vente des femelles reproductrice. Les profils les plus affectés sont les ménages qui vivent de (i) la mendicité, de (ii) l'aide alimentaire et (iii) de la chaîne de valeur d'élevage.

Par ailleurs, les résultats des données de DIEM collectées en février-mars 2024, montrent une dégradation de la situation alimentaire dans plusieurs sous-préfectures couvertes par l'enquête. Ainsi, 1 ménage sur 2 aurait une mauvaise qualité de la consommation alimentaire et aurait développé des stratégies négatives pour garantir ses besoins minimums alimentaires.

En perspectives, l'évolution future de la situation alimentaire des ménages demeure tributaire de (i) la performance des marchés et de la chaîne d'approvisionnement, (ii) l'évolution de la conjoncture économique notamment la pénurie du carburant et ses corollaires sur les coûts de transport et les prix de denrées à la consommation, et (iii) la poursuite et l'intensité des programmes d'assistance et de soutien aux populations vulnérables et déplacées.

HYPOTHESE DE PROJECTION MISES À JOUR (AVRIL-AOÛT 2024)

Hypothèses-clés pour la période de mise à jour:

- **Conjoncture économique mondiale:** En raison de la conjoncture économique mondiale, la RCA pourrait continuer de faire face à des niveaux élevés de prix des produits importés (alimentaires et non alimentaires). Il est attendu que les prix des produits pétroliers gardent leurs niveaux élevés actuels ; ceci pourrait s'accroître par les dynamiques sur le marché mondial en raison des crises récurrentes observées auxquelles font face certains grands producteurs mondiaux.
- **Prix des produits pétroliers:** Au cours de la période en examen d'avril à août 2024, il est attendu sur le marché national une tendance stable du prix du carburant. Néanmoins, ce prix pourrait rester très élevé comparé aux autres pays de la région, ce qui entraînerait une augmentation de coûts de transport des produits alimentaires (blé, huile, riz, sucre, sel) et non alimentaires avec principalement un effet négatif sur les prix des produits importés.
- **Mobilisation des ressources pour la réponse humanitaire:** Jusqu'en fin d'année 2023, le financement de la réponse alimentaire est resté faible. Le faible regard des bailleurs de fonds sur la RCA en raison de l'explosion des crises humanitaires au niveau international pourrait continuer d'avoir une implication négative sur la capacité de la communauté humanitaire à répondre aux besoins initialement identifiés. Au moment de la conduite de cette mise à jour, le niveau de financement de la sécurité alimentaire est estimé à seulement 40% de mobilisation.
- **Taux de change:** Depuis le début de l'année 2024, on observe une légère dépréciation continue de la monnaie locale face à la devise américaine (USD). Cette dépréciation pourrait entraîner des conséquences sur la capacité des opérateurs économiques nationaux à importer des produits alimentaires et non alimentaires, avec comme résultante, la hausse de prix des denrées alimentaire (blé, huile, riz, sucre, sel).
- **Agro climatologie:** Les prévisions WMO d'Avril-Mai-Juin 2024 indiquent des pluies normales et au-dessus de la normale dans les parties Nord-Est et Sud-Est du pays. Ce qui pourrait être propice aux activités agricoles. Pour la période de juin-juillet-août 2024, les prévisions signalent une bonne répartition des pluies dans les parties nord-Est et Sud-Est du pays avec des risques des inondations dans les parties Nord-Est qui affichent les possibilités des pluies excessives au-dessus de la normale. Pendant la période juin-juillet-août 2024, les parties Sud-Est et Nord-Est du pays pourraient faire face à des déficits pluviométriques impactant négativement les activités agricoles.
- **Perspectives agricoles:** La période de mise à jour d'avril à août 2024 coïncide avec la période de soudure, période au cours de laquelle les ménages pourraient faire face à des stocks alimentaires très limités, et par conséquent accroîtraient leur dépendance aux marchés.
- **Main d'œuvre agricole et non agricole:** Les activités minières (or) dans le sud-ouest et nord-est pourraient permettre à une catégorie des ménages, bien que faible, de bénéficier des revenus et ainsi accroître leur pouvoir d'achat. L'accès aux travaux agricoles rémunérés pourrait permettre d'accroître les revenus des ménages et leur capacité d'accès aux aliments.
- **Accès aux produits forestiers non ligneux (PFNL):** Dans les zones forestières, une catégorie des ménages pourrait améliorer son accès aux produits forestiers non ligneux, ce qui pourrait avoir un effet positif sur la disponibilité des aliments au niveau des ménages. L'accès aux produits de chasse et de cueillette pourrait permettre aux ménages pauvres et plus pauvres de réduire légèrement leur déficit de consommation alimentaire.

SITUATION ALIMENTAIRE DANS LA VILLE DE BANGUI

La préfecture de Bangui étant la capitale du pays, demeure l'une des zones où l'activité agricole n'est pas du tout pratiquée en raison de sa situation urbaine. Sa particularité est qu'elle est la zone la plus approvisionnée en produits alimentaires venant des autres préfectures, beaucoup plus de celles qui sont plus proches (Lobaye, Ombella M'poko et Kémo). Ce qui justifie sa couverture en denrées alimentaires à tout moment.

Pour cette période de mise à jour, on note que plus de 80% des ménages de la localité ont un score de consommation alimentaire acceptable, 45% ayant développé de stratégies de survie de crise (selon l'enquête DIEM FAO). Ce qui stipule que la consommation alimentaire à Bangui demeure acceptable conformément à la projection de septembre 2023. Par conséquent, la situation de la sécurité alimentaire à Bangui reste acceptable. Toutefois, les prix des denrées alimentaires vont devoir augmenter pendant cette période de soudure (avril à août 2024) à cause de l'épuisement des réserves alimentaires des ménages pendant ces moments de semis et la hausse des prix de transport liée à la crise du carburant et la dégradation des routes. Ainsi, les ménages vulnérables verront leur situation alimentaire se détériorer davantage car leur pouvoir d'achat ne couvrira plus leurs besoins alimentaires. Par ailleurs, les PFNLS compenseront en partie ce gap avec les produits tels que : champignons, chenilles etc.

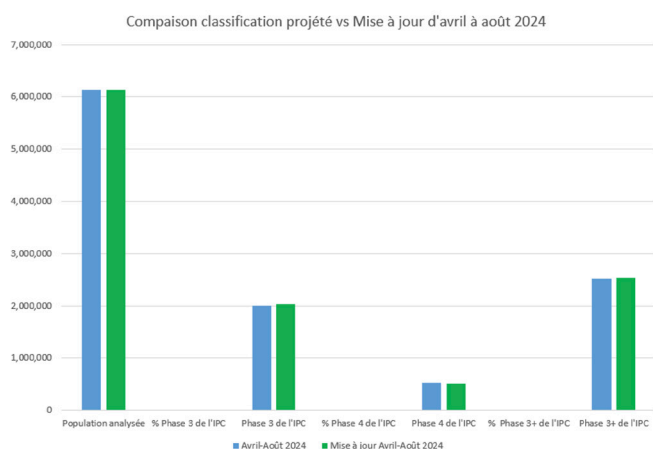
SITUATION DE L'ASSIATNACE ALIMENTAIRE

Au courant de l'année 2023, l'assistance alimentaire directe a été apportée à 1,8 million de personnes sur les 2,3 millions ciblées par le secteur de la Sécurité Alimentaire, soit 78% de la cible du HRP. Ce chiffre englobe 1,3 million de personnes ayant reçu une assistance alimentaire pour sauver de vie et 512 milles personnes couvertes par l'assistance aux moyens d'existence. En 2024, pour le secteur de la sécurité alimentaire, le déficit de financement requis se chiffre à 129 millions de dollars US sur les 230 millions, soit un taux de financement d'environ 44%. Les sous-préfectures les plus mieux couvertes par l'assistance alimentaire étaient Bambari et Kouango dans la Ouaka, Kaga Bandoro dans la Nana Gribizi et Bria dans la Haute Kotto. Globalement, les zones du sud-Est étaient les moins couvertes par l'assistance au cours de l'année 2023.

En raison de contraintes liées au financement humanitaire limité, la cible de l'année 2024 a été considérablement revue à la baisse. Ainsi, sur les 2,5 millions de personnes dans les besoins estimés à la suite l'analyse IPC de septembre 2023, 1,5 millions de personnes sont ciblées pour recevoir une assistance alimentaire pour un budget prévisionnel de 120 millions de dollars US. Cette diminution de la cible et du financement demande une fine priorisation de zones et de cibles, laissant planer le risque d'exclure une grande partie de personnes qui sont pourtant dans le besoin d'assistance alimentaire.

COMPARAISON AVEC LA PROJECTION FAITE EN SEPTEMBRE 2023

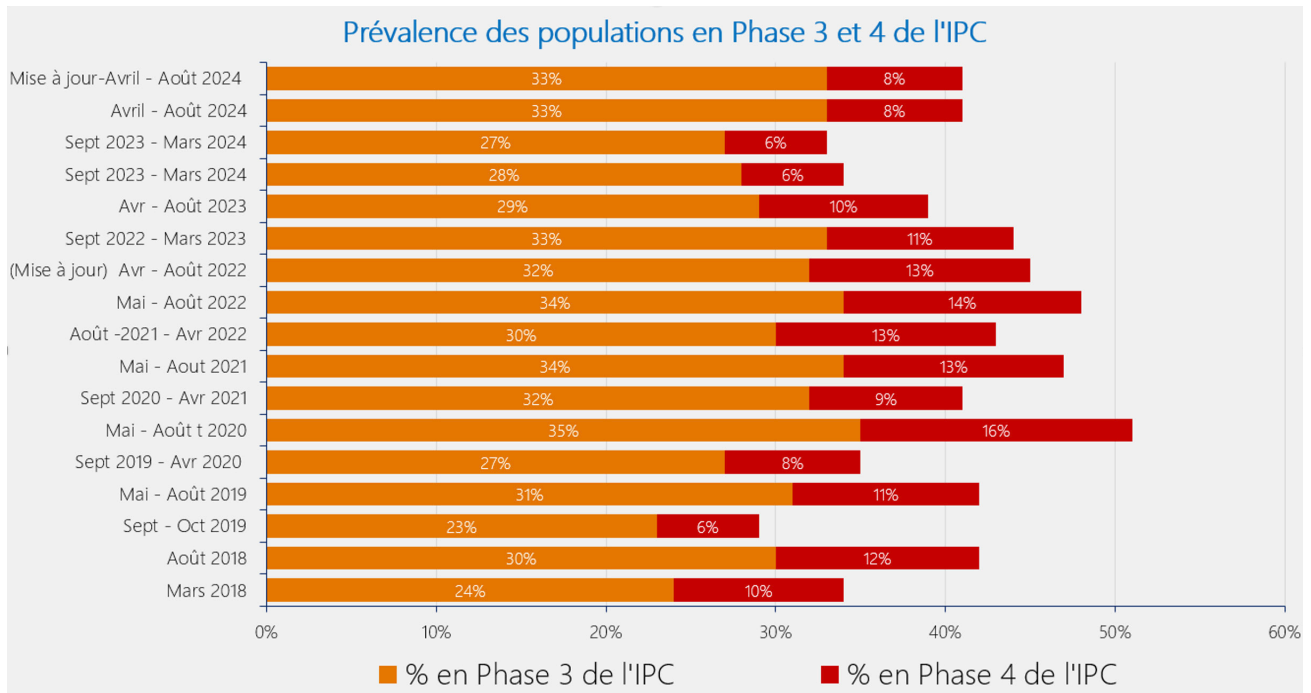
Comparativement à la projection de septembre 2023, le nombre de la population en situation de l'insécurité alimentaire élevée a légèrement augmenté, passant de 2 516 900 à 2 534 000 soit une augmentation de 17 000 personnes en phase de l'insécurité alimentaire élevée pour cette mise à jour (avril-août 2024). Cette hausse de nombre de personnes en phase de l'insécurité alimentaire élevée pourrait être expliquée d'une part, par la baisse de 40% des ressources mobilisées auprès des bailleurs pour des réponses humanitaires et d'autres par les incursions des groupes armés dans certaines sous-préfectures.



La prévalence de l'insécurité alimentaire élevée reste parmi les plus élevée au monde avoisinant 41% de la population en phase de crise et d'urgence pour la projection et la mise à jour.

En comparant les résultats de l'analyse projetée de septembre 2023 (avril à août 2024) avec cette actualisation (mise à jour) de la même période, on remarque dans 13 sous-préfectures une détérioration de la situation alimentaire des ménages qui se manifeste par une augmentation de la proportion des personnes en phase de crise et d'urgence de l'IPC (Bria, Ouadda, Mala, Ndjoukou, Mougoumba, Mbrés, Kouango, Bocaranga, Kouï, Ngaoundaye, Bambio, Ouango et Bossem-télé). La situation est plus dégradée dans la sous-préfecture de Bocaranga où on constate une augmentation de 15% de la proportion de personnes en phase de crise et d'urgence passant de 45% à 60% pour la mise à jour.

Cependant, on remarque aussi de l'autre côté, une amélioration de la consommation alimentaire qui se manifeste par une diminution de la proportion des personnes en phase 3 et plus (phase de crise et d'urgence de l'IPC) dans 7 sous-préfectures (Mbaïki, Carnot, Damara, Markounda, Bayanga, Nola et Birao).



RECOMMANDATIONS POUR L'ACTION

Priorités de réponse immédiate pour la sécurité alimentaire

Il est nécessaire d'apporter une assistance aux populations affectées en particulier aux populations en crise et d'urgence (phase 3 et 4 de l'IPC). Pour cela, il est recommandé de:

- Apporter une assistance alimentaire immédiate et ciblée aux populations les plus vulnérables, notamment les déplacés, les retournés et les familles hôtes (d'accueil) en mettant la priorité aux personnes à besoins spécifiques (ménages pauvres et très pauvres, personnes du troisième âge, avec maladie chronique, VIH etc.) ;
- Prioriser les actions de renforcement de moyens d'existence, d'accès aux actifs productifs (agricoles et élevage) et de résilience des communautés dans les sous-préfectures les plus affectées, afin qu'ils résistent aux chocs récurrents (sécuritaires, socio-économiques, sanitaires, environnemental, etc.) ;
- Poursuivre les interventions de prévention et de traitement de la malnutrition aiguë au profit des enfants de moins de cinq ans et des femmes enceintes ou allaitantes ;
- Améliorer l'utilisation alimentaire et son impact sur la nutrition, en facilitant l'accès des populations à des sources d'eau potable, à travers la réhabilitation et l'aménagement de forages dans les zones où le taux d'accès à l'eau potable demeure faible, tout en intensifiant la sensibilisation à l'hygiène et à l'assainissement auprès des ménages des zones difficiles d'accès.

Activités de surveillance et d'actualisation de la situation

- Les données primaires venant des enquêtes telles que EFSA, ENSA, CFSAM, pré-récolte et post-récolte, M-VAM, MSNA, etc. devraient être disponibles au moins 2 semaines avant le début de l'analyse IPC. Également, il reste important d'améliorer la qualité des données tout en respectant les saisonnalités;
- Assurer une continuité de formation des analystes (toutes les parties prenantes) afin d'améliorer de plus en plus la qualité des analystes IPC en RCA ;
- Mettre à jour la carte des zones de moyens d'existence de la RCA, l'actuelle datant de 2012 ;
- Garantir la disponibilité des données nutritionnelles afin de permettre l'organisation régulières de l'analyse IPC de la malnutrition aiguë ;
- Organiser de manière régulière les enquêtes agricoles, notamment l'ENA et le CFSAM ;
- Mettre en place une équipe nationale d'encodage des données sur ISS afin d'éviter certains désagréments lors de l'analyse ;
- Améliorer le système d'information sur la sécurité alimentaire, la nutrition ainsi que la santé en général en République centrafricaine.

Facteurs de risque à surveiller

- Sécurité et activisme de groupes armés : Suivre de près l'évolution du contexte sécuritaire dans les zones affectées par la présence des groupes armés et dans les zones difficiles d'accès ;
- Facteurs climatiques : Faire le suivi des précipitations selon les zones agro écologiques afin d'anticiper les effets des inondations ou les déficits de pluies ainsi que leurs conséquences sur les activités agricoles ;
- Prix des denrées alimentaires de base : multiplier la surveillance des prix des denrées alimentaires de base et mettre en place un système d'alertes effectif pour les zones susceptibles d'être les plus affectées ;
- État des routes : assurer le suivi de l'état des principales routes de desserte agricole, plus particulièrement en période de pluies, ainsi que la manière dont la dégradation des routes pourrait affecter les approvisionnements des marchés afin de les maintenir en bon état ;
- Ravageurs des cultures : réaliser des évaluations rapides afin de suivre l'ampleur des dégâts des ravageurs sur les cultures dans les zones susceptibles d'être les plus affectées afin de mobiliser les ressources nécessaires et de réduire les dégâts. Concernant le manioc, mettre place un mécanisme d'alerte permettant d'identifier les zones qui nécessitent des actions urgentes ;
- Situation des réfugiés : mettre en place un système d'évaluation rapide pour identifier les réfugiés soudanais et leurs familles d'accueil afin de leur apporter des aides alimentaires ;
- Situation épidémiologique : dans les zones concernées, assurer une surveillance de l'incidence élevée des maladies virales (Paludisme, IRA, Diarrhée, etc.) en lien avec la capacité des ménages à couvrir leurs dépenses de santé qui affectent leur accès à l'alimentation.

PROCESSUS ET MÉTHODOLOGIE

Les travaux de la mise à jour de la dernière situation projetée de l'insécurité alimentaire aigüe (réalisée en septembre 2023), ont été conduits du 15 au 20 avril 2024 à Bangui dans les locaux de l'Hôtel Kitika. Cette mise à jour a vu la participation des structures du gouvernement, des organisations non gouvernementales nationales et internationales, les agences du système des Nations Unies, ainsi qu'une institution de recherche scientifique, à savoir l'Université de Bangui. Cet exercice a bénéficié de l'appui de l'équipe de support globale (GSU) de l'IPC sous le leadership et la participation physique et active du Coordonnateur Régional de l'IPC pour l'Afrique centrale.

Au total, 40 personnes ont activement participé à la mise à jour de l'analyse IPC de l'insécurité alimentaire aigüe. Les délégués issus des institutions du gouvernement étaient au total 13 personnes, 11 pour le compte des ONGs nationales, 1 représentant de la CEMAC et 6 pour les ONGs internationales et 9 pour les agences des Nations Unies.

En somme, un total de 26 organisations et structures partenaires ont participé à cette analyse dont : Le MADR (DSAN, DSA, DISC, ACDA, Directions régionales), MEPC/ICASEES, MESA, Mines et hydraulique ; Ministère des Eaux et Forêts-Chasse et pêche, Ministère de l'Élevage et de Santé Animale, Université de Bangui/LERSA ; FAO, PAM, OCHA ; ACRED, ADEF, CPFON-AHDCA, FEGY, PNRM, CACC, HEMLE, AH, Maboko na Maboko , HDA, ADDC, LA VERDURE, JFDDH, MARVILUS, AMDC, CALEBASSE ; IEDA Relief, OXFAM, WHH, PU, SOLIDARITES INTERNATIONAL, REACH, AHA, ACTED, CEMAC, WORLD VISION, SAD-AFRICA, Cluster Sécurité Alimentaire, GSU-IPC.

L'équipe d'analyse a mis en place 6 groupes distincts et chaque groupe avait constitué des sous-groupes. Il a été attribué à chaque groupe un nombre de sous-préfectures à analyser, en tenant compte de la connaissance du contexte local. Les données ayant servi à l'analyse ont été mises à la disposition de tous les analystes à travers différents moyens de partage d'information. En date du 20 avril 2024, chaque groupe a organisé une séance de validation des classifications des sous-préfectures avant d'en faire une présentation au niveau de la plénière nationale. Le 21 avril 2024, il a été organisé une séance de restitution et de validation des résultats au niveau national. Pendant cette plénière, chaque groupe a présenté les résultats préliminaires validés à leur niveau afin de recevoir des commentaires de toute la plénière, leur permettant d'améliorer leurs conclusions finales. Ainsi, les classifications finales proposées par les groupes ont pris en compte les commentaires et contributions issues de la plénière nationale. Les résultats de la présente analyse ont été validés avec un consensus technique de toute l'équipe en date du 21 avril 2024, avec la participation active de toutes les structures et experts présents.

Source des données

Cette analyse de mise à jour de la projection a été faite avec deux nouvelles sources de données des résultats directs à savoir l'EFSA de novembre 2023 et l'enquête DIEM de mars 2024. Les équipes ont aussi fait recours aux données de suivi des marchés, les données sur les mouvements de population, les données agro-climatiques et les données sur l'assistance alimentaire. Divers rapports des évaluations des ONGS ont été utilisés pour documenter l'analyse.

Le niveau des preuves de l'analyse est moyen **.

Limites de l'analyse

Environ 30/72 sous-préfectures n'ont pas été incluses faute de données probantes, limitant ainsi l'étendue de l'analyse. Ces sous-préfectures ont gardé leurs classifications projetées faites en septembre 2023. Seules les hypothèses formulées en septembre 2023 ont été prises en compte pour ces sous-préfectures, sans permettre de reclassification. Il est important de noter que les enquêtes EFSA et DIEM n'ont pas couvert l'ensemble du territoire de la RCA. De plus, la ville de Bangui a été traitée comme une seule entité, tandis que les données désagrégées par arrondissement n'ont pas été suffisamment conformes aux exigences méthodologiques de l'IPC pour permettre leur classification.

Ce que sont l'IPC et l'IPC de l'insécurité alimentaire aiguë ?

L'IPC consiste en une série d'outils et de procédures qui servent à classer le niveau de sévérité et les caractéristiques des crises alimentaires et nutritionnelles ainsi que de l'insécurité alimentaire chronique sur la base de normes internationales. L'IPC se compose de quatre fonctions qui se renforcent mutuellement; chacune d'elles s'accompagne d'un ensemble de protocoles (outils et procédures) spécifiques. Les paramètres fondamentaux de l'IPC comprennent l'établissement d'un consensus, la convergence des preuves, la redevabilité, la transparence et la comparabilité. L'analyse IPC vise à fournir des indications pour la réponse d'urgence de même que pour la politique de sécurité alimentaire et la programmation à moyen et long terme.

Pour l'IPC, l'insécurité alimentaire aiguë se définit par toute manifestation d'insécurité alimentaire dans une zone spécifiée à un moment donné et dont le niveau de sévérité menace des vies et/ou des moyens d'existence quelles qu'en soient les causes, le contexte ou la durée. Elle est très sujette aux variations, de même qu'elle peut survenir et se manifester au sein d'une population en un court laps de temps suite à des changements brusques ou des chocs qui ont un impact négatif sur les déterminants de l'insécurité alimentaire.

Pour de plus amples informations, contacter:

Dr. Abel Kpawilina Namkoisse

Président du Groupe de Travail Technique IPC de la RCA
aknamkoisse@yahoo.fr

Unité de soutien global IPC
www.ipcinfo.org

Cette analyse a été conduite sous le parrainage du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, MADR). Elle a bénéficié du soutien technique et financier de du PAM, FAO et WHH.

La classification de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition a été réalisée à l'aide des protocoles IPC, qui sont développés et mis en œuvre dans le monde entier par le partenariat mondial de l'IPC - Action contre la faim (AAH), CARE, le CILSS, le EC-JRC, la FAO, FEWS NET, le Cluster mondial de sécurité alimentaire, le Cluster mondial de nutrition, l'IFPRI, l'IGAD, Oxfam, le SICA, la SADC, Save the Children, le PNUD, UNICEF, le PAM, l'OMS et la Banque mondiale.

Partenaires de l'analyse IPC:



ANNEXE 1: TABLEAU DES POPULATIONS PAR PHASE POUR L'ANALYSE IPC DE MISE A JOUR POUR LA PÉRIODE D'AVRIL À AOÛT 2024 - AU NIVEAU DES SOUS-PRÉFECTURES

Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Bamingui-Bangoran	Bamingui	10 284	3 085	30	3 599	35	3 085	30	514	5	0	0	3	3 599	35
	Ndélé	71 824	21 547	30	25 138	35	21 547	30	3 591	5	0	0	3	25 138	35
	Bamingui-Bangoran Total	82 108	24 632	30	28 738	35	24 632	30	4 105	5	0	0		28 737	35
Bangui	Bangui	812 407	284 342	35	406 204	50	121 861	15	0	0	0	0	2	121 861	15
	Bangui Total	812 407	284 342	35	406 204	50	121 861	15	0	0	0	0		121 861	15
Basse-Kotto	Alindao	125 040	18 756	15	56 268	45	43 764	35	6 252	5	0	0	3	50 016	40
	Kembé	46 050	9 210	20	23 025	50	11 513	25	2 303	5	0	0	3	13 816	30
	Mingala	39 672	7 934	20	17 852	45	11 902	30	1 984	5	0	0	3	13 886	35
	Mobaye	81 498	16 300	20	28 524	35	32 599	40	4 075	5	0	0	3	36 674	45
	Satéma	37 097	5 565	15	11 129	30	16 694	45	3 710	10	0	0	3	20 404	55
	Zangba	50 815	5 082	10	17 785	35	22 867	45	5 082	10	0	0	3	27 949	55
	Basse-Kotto Total	380 172	62 846	17	154 584	41	139 338	37	23 404	6	0	0		162 724	43
Haut-Mbomou	Bambouti	2 148	215	10	537	25	752	35	644	30	0	0	4	1 396	65
	Djéma	2 484	373	15	621	25	994	40	497	20	0	0	4	1 491	60
	Obo	26 262	3 939	15	6 566	25	10 505	40	5 252	20	0	0	4	15 757	60
	Zémio	21 420	3 213	15	6 426	30	8 568	40	3 213	15	0	0	3	11 781	55
	Haut-Mbomou Total	52 314	7 740	15	14 150	27	20 818	40	9 607	18	0	0		30 425	58
Haute-Kotto	Bria	102 356	15 353	15	30 707	30	40 942	40	15 353	15	0	0	3	56 295	55
	Ouadda	21 424	4 285	20	7 498	35	5 356	25	4 285	20	0	0	4	9 641	45
	Yalinga	4 562	456	10	1 597	35	1 597	35	912	20	0	0	4	2 509	55
	Haute-Kotto Total	128 342	20 094	16	39 802	31	47 895	37	20 551	16	0	0		68 446	53
Kémo	Dékoa	57 254	8 588	15	22 902	40	20 039	35	5 725	10	0	0	3	25 764	45
	Mala	57 254	8 588	15	20 039	35	22 902	40	5 725	10	0	0	3	28 627	50
	Ndjoukou	46 627	4 663	10	16 319	35	20 982	45	4 663	10	0	0	3	25 645	55
	Sibut	60 181	9 027	15	24 072	40	21 072	40	3 009	5	0	0	3	27 081	45
	Kémo Total	221 316	30 866	14	83 332	38	87 995	40	19 123	9	0	0		107 118	48
Lobaye	Boda	64 013	12 803	20	22 405	35	22 405	35	6 401	10	0	0	3	28 806	45
	Boganangone	39 115	11 735	30	17 602	45	7 823	20	1 956	5	0	0	3	9 779	25
	Boganda	19 823	5 947	30	8 920	45	3 965	20	991	5	0	0	3	4 956	25
	Mbaïki	259 397	64 849	25	90 789	35	90 789	35	12 970	5	0	0	3	103 759	40
	Mongoumba	33 894	5 084	15	10 168	30	15 252	45	3 389	10	0	0	3	18 641	55
	Lobaye Total	416 242	100 417	24	149 884	36	140 233	34	25 707	6	0	0		165 940	40



Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Mambéré-Kadéï	Amada-gaza	15 151	1 515	10	5 303	35	6 060	40	2 273	15	0	0	3	8 333	55
	Berbérati	189 813	37 963	20	56 944	30	85 416	45	9 491	5	0	0	3	94 907	50
	Carnot	178 257	35 651	20	53 477	30	80 216	45	8 913	5	0	0	3	89 129	50
	Dédé-mokouba	23 708	3 556	15	7 112	30	10 669	45	2 371	10	0	0	3	13 040	55
	Gadzi	72 071	7 207	10	25 225	35	32 432	45	7 207	10	0	0	3	39 639	55
	Gamboula	41 196	4 120	10	14 419	35	16 478	40	6 179	15	0	0	3	22 657	55
	Sosso-nakombo	18 449	3 690	20	6 457	35	6 457	35	1 845	10	0	0	3	8 302	45
	Mambéré-Kadéï Total	538 645	93 702	17	168 937	31	237 728	44	33 278	67	0	0		276 006	51
Mbomou	Bakouma	28 703	2 870	10	8 611	30	12 916	45	4 305	15	0	0	3	17 221	60
	Bangassou	111 208	11 121	10	38 923	35	50 044	45	11 121	10	0	0	3	61 165	55
	Gambo	33 294	3 329	10	9 988	30	14 982	45	4 994	10	0	0	3	19 976	60
	Ouango	62 662	6 266	10	15 666	25	28 198	45	12 532	20	0	0	4	40 730	65
	Rafai	21 936	2 194	10	5 484	25	10 968	50	3 290	15	0	0	3	14 258	65
	Mbomou Total	257 803	25 780	10	78 671	31	117 108	45	36 243	14	0	0		153 351	59
Nana-Gribizi	Kaga-bandoro	175 498	26 325	15	70 199	40	52 649	30	26 325	15	0	0	3	78 974	45
	Mbrès	33 323	4 998	15	11 663	35	11 663	35	4 998	15	0	0	3	16 661	50
	Nana-Gribizi Total	208 821	31 323	15	81 862	39	64 312	31	31 323	15	0	0		95 635	46
Nana-Mambéré	Abba	31 257	6 251	20	7 814	25	12 503	40	4 689	15	0	0	3	17 192	55
	Baboua	77 278	7 728	10	27 047	35	34 775	45	7 728	10	0	0	3	42 503	55
	Baoro	58 207	5 821	10	20 372	35	29 104	50	2 910	5	0	0	3	32 014	55
	Bouar	175 054	17 505	10	61 269	35	78 774	45	17 505	10	0	0	3	96 279	55
	Nana-Mambéré Total	341 796	37 305	11	116 503	34	155 156	45	32 832	10	0	0		187 988	55
Ombella M'Poko	Bimbo	612 869	153 217	25	306 435	50	122 574	20	30 643	5	0	0	3	153 217	25
	Boali	62 071	12 414	20	21 725	35	18 621	30	9 311	15	0	0	3	27 932	45
	Bogangolo	9 801	1 470	15	3 430	35	3 920	40	980	10	0	0	3	4 900	50
	Bossebélé	58 504	8 776	15	20 476	35	23 402	40	5 850	10	0	0	3	29 252	50
	Damara	56 755	17 027	30	31 215	55	8 513	15	0	0	0	0	2	8 513	15
	Yaloké	82 678	16 536	20	24 803	30	28 937	35	12 402	15	0	0	3	41 339	50
	Ombella M'Poko Total	882 678	209 439	24	408 085	46	205 968	23	59 186	7	0	0		265 154	30
Ouaka	Bakala	11 492	1 724	15	4 022	35	4 597	40	1 149	10	0	0	3	5 746	50
	Bambari	216 534	32 480	15	75 787	35	86 614	40	21 653	10	0	0	3	108 267	50
	Grimari	51 275	17 946	35	12 819	25	17 946	35	2 564	5	0	0	3	20 510	40
	Ippy	59 290	8 894	15	23 716	40	20 752	35	5 929	10	0	0	3	26 681	45
	Kouango	107 763	16 164	15	53 882	50	26 941	25	10 776	10	0	0	3	37 717	35
	Ouaka Total	446 354	77 208	17	170 225	38	156 849	35	42 072	9	0	0		198 921	45



Préfecture	Sous-Préfecture	Population analysée	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4		Phase 5		Zone Phase	Phase 3+	
			#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%	#per.	%		#per.	%
Ouham	Batangafo	88 407	17 681	20	35 363	40	26 522	30	8 841	10	0	0	3	35 363	40
	Bossangoa	167 214	33 443	20	50 164	30	66 886	40	16 721	10	0	0	3	83 607	50
	Bouca	80 531	16 106	20	24 159	30	32 212	40	8 053	10	0	0	3	40 265	50
	Kabo	56 541	8 481	15	19 789	35	19 789	35	8 481	15	0	0	3	28 270	50
	Markounda	37 399	7 480	20	13 090	35	11 220	30	5 610	15	0	0	3	16 830	45
	Nana-bakassa	55 642	13 911	25	16 693	30	13 911	25	11 128	20	0	0	4	25 039	45
	Nangha boguila	37 649	5 647	15	11 295	30	13 177	35	7 530	20	0	0	4	20 707	55
	Ouham Total	523 383	102 749	20	170 553	33	183 717	35	66 364	13	0	0		250 081	48
Ouham Pendé	Bocaranga	102 297	15 345	15	25 574	25	46 034	45	15 345	15	0	0	3	61 379	60
	Bossemtélé	24 328	3 649	15	7 298	30	8 515	35	4 866	20	0	0	4	13 381	55
	Bozoum	75 139	15 028	20	26 299	35	30 056	40	3 757	5	0	0	3	33 813	45
	Koui	41 551	6 233	15	10 388	25	20 776	50	4 155	10	0	0	3	24 931	60
	Ngaoundaye	134 979	20 247	15	33 745	25	60 741	45	20 247	15	0	0	3	80 988	60
	Paoua	307 172	61 434	20	92 152	30	122 869	40	30 717	10	0	0	3	153 586	50
	Ouham Pendé Total	685 466	121 935	18	195 455	29	288 989	42	79 086	12	0	0		368 075	54
Sangha-Mbaéré	Bambio	24 664	7 399	30	9 866	40	6 166	25	1 233	5	0	0	3	7 399	30
	Bayanga	18 556	6 495	35	6 495	35	4 639	25	928	5	0	0	3	5 567	30
	Nola	24 416	6 104	25	10 987	45	6 104	25	1 221	5	0	0	3	7 325	30
	Sangha-Mbaéré Total	67 636	19 998	30	27 347	40	16 909	25	3 382	5	0	0		20 291	30
Vakaga	Birao	76 267	26 693	35	19 067	25	15 253	20	15 253	20	0	0	4	30 506	40
	Ouanda-djallé	6 921	2 422	35	1 730	25	1 384	20	1 384	20	0	0	4	2 768	40
	Vakaga Total	83 188	29 116	35	20 797	25	16 638	20	16 638	20	0	0		33 276	40
Grand Total	6 128 671	1 279 495	21	2 315 129	38	2 026 146	33	507 902	8	0	0		2 534 048	41	